



Enfumage et briseurs de grève !

Comment prendre 150 000 cheminots pour des demeurés ? Tel devrait être le titre de la propagande patronale SNCF !

Rappelez-vous en 2014 la réforme du ferroviaire ne devait rien changer... les faits sont là: 3 entreprises distinctes, des réorganisations à n'en plus finir, des conditions de vie et de travail détériorées...

Et maintenant la direction propage : « les grands principes du RH0077 sont conservés », nous répondons si tel est le cas, pourquoi cette réforme ? Pourquoi ne pas maintenir l'intégralité du RH0077 ?

La réponse est toute simple : parce que le RH0077 est bel et bien détruit ! Sans compter qu'un accord d'entreprise est dénonçable à tout moment par la direction avec un simple préavis de 3 mois !

Autre contre vérité :

« La direction de l'entreprise invite les organisations syndicales à négocier l'équilibre général de ces propositions dès mardi 17 mai 2016 »

C'est faux !!!! FO Cheminots en est exclue, seules CGT/UNSA/SUD/CFDT sont conviées.

Ça c'est pour le côté enfumage de la direction.

Venons-en maintenant aux briseurs de grève. La direction sait que le 18 mai va être suivi et que ça pourrait être le départ d'une grève forte et reconductible jusqu'à satisfaction. Le gouvernement a peur que les salariés se joignent, comme c'est déjà le cas, à cette grève et que le caractère interprofessionnel soit la réponse au gouvernement sur l'utilisation du 49/3 pour faire passer la loi Travail, cette dernière étant rappelons-le applicable aux cheminots !

Se satisfaire d'un RH0077 édulcoré applicable à la seule SNCF et laissant un delta énorme entre le décret socle et une convention collective non applicable pour tous, serait la pire des choses. Cet accord très prisé par des pseudos syndicats briseurs de grèves ne ferait qu'entraîner la mort du cheminot à statut mais aussi contractuel et des trois EPIC. La direction fera comme au fret et filialisera ses produits au prétexte d'une concurrence moins chère et plus audacieuse. Les salariés des EF privées et filiales SNCF continueront à être exploités, alors qu'ils revendiquent avec nous le RH0077 ! Là aussi, la division sert le patronat ! De plus la logique produits ou d'axes a permis d'architecturer la SNCF en holding et non plus dans une logique d'entreprise à fonctionnement intégré!

**Ces annonces démontrent
toute la justesse
pour que la grève
ait lieu dès le 18 mai reconductible
jusqu'à satisfaction des revendications !**



**POUR DES REVENDICATIONS CLAIRES :
DÉCRET SOCLE AU MOINS ÉGAL AU RH0077 !
RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL !**

TOUS EN GRÈVE DÈS LE 18 MAI !